



Amapola Artix - CIDRE BEARNAIS ET PRODUITS DERIVES

Contrat d'engagement du 15 avril 2021 au 14 octobre 2021

Nom et prénom de l'adhérent : _____

Adresse : _____

Téléphone fixe : _____

Téléphone Portable : _____

Courriel : _____

s'engage en son nom à respecter la charte des AMAP® et à régler d'avance les produits aux producteurs :

Audrey LABROUCHE et Julien HAMELIN (Artisans Cidriers)
Adresse : Chemin Lalanne - 64170 CASTEIDE-CAMI
Téléphone : 06-33-86-53-71/Courriel : cidrieriebearnaise@gmail.com

qui s'engagent à respecter la charte des AMAP® et à apporter leurs produits sur le lieu de

Livraison le mardi, lieu et horaires seront précisés dès que possible

RAPPEL : Tout produit non récupéré sera donné au CCAS d'Artix.

Conditionnement :

cidre :

bouteille de 75 cl avec 5° d'alcool pour le brut et 4,5° pour le demi-sec

vinaigre de cidre :

bouteille de 50 cl

gelée de cidre :

pot de 210 ml (c'est l'équivalent de 26g de miel)

l'Apéritiu :

bouteille de 50 cl. C'est un apéritif à base de cidre et de miel de 12,5° d'alcool

**En signant un contrat avec la Cidrierie Béarnaise, l'Amapolien s'engage à
COMMANDER AU MOINS UN PRODUIT A CHAQUE LIVRAISON (impose sur une date possible ce semestre)**

La Cidrierie Béarnaise souhaite récupérer toutes ses bouteilles propres et sans étiquette, sauf celles de jus de pommes, ainsi que les cartons non abîmés.

La Cidrierie Béarnaise n'accepte pas les chèques de moins de 10 €.

Remplir le tableau avec les quantités souhaitées

	prix à l'unité	18-mai-21	15-juin-21	13-juil-21	10-août-21	Total
cidre Béarnais BRUT	3,80 €					0,00 €
cidre Béarnais BRUT x 6	22,50 €					0,00 €
cidre Béarnais D Sec	3,80 €					0,00 €
cidre Béarnais D Sec x 6	22,50 €					0,00 €
jus de pomme	3,60 €					0,00 €
jus de pomme x 6	21,00 €					0,00 €
vinaigre de cidre	3,20 €					0,00 €
gelée de cidre	4,00 €					0,00 €
l'Apéritiu	9,95 €					0,00 €

cocher la case par un X et le calcul se fait tout seul

1 chèque

(encaissement en octobre)

2 chèques

(encaissement en octobre et décembre)

3 chèques

(encaissement en octobre, décembre et février)

Prix TTC	0,00 €
dont TVA 20 %	0,00 €
TVA 5,5 %	0,00 €

Chèques à l'ordre de la Cidrierie Béarnaise (PAS DE CHEQUES DE MOINS DE 10 €)

date et signature de l'adhérent

Nom du détenteur chèque si différent de l'adhérent

signature du producteur

Amapola Artix - reçu du contrat cidre et produits dérivés

Contrat d'engagement du 15 avril 2021 au 14 octobre 2021

	prix à l'unité	18-mai-21	15-juin-21	13-juil-21	10-août-21	Total
cidre Béarnais BRUT	3,80 €					0,00 €
cidre Béarnais BRUT x 6	22,50 €					0,00 €
cidre Béarnais D Sec	3,80 €					0,00 €
cidre Béarnais D Sec x 6	22,50 €					0,00 €
jus de pomme	3,60 €					0,00 €
jus de pomme x 6	21,00 €					0,00 €
vinaigre de cidre	3,20 €					0,00 €
gelée de cidre	4,00 €					0,00 €
l'Apéritiu	9,95 €					0,00 €

Alain CHAILLET, en charge du contrat *Cidre et produits dérivés*, atteste avoir reçu de

Mme/M.

	Prix TTC	0,00 €
	dont TVA 20 %	0,00 €
	TVA 5,5 %	0,00 €

Paiement en :

- 1 chèque de (encaissement en octobre)
- 2 chèques de (encaissement en octobre et décembre)
- 3 chèques de (encaissement en octobre, décembre et fé

RAPPEL : Tout produit non récupéré sera donné au CCAS d'Artix.
Chèques à l'ordre de la Cidrerie Béarnaise

Signature des personnes en charge du contrat

Alain CHAILLET

06.09.45.53.10

chaillet.global@gmail.com